fiche technique

CERTIFICATION DE

GÉOGRILLES

Cette fiche technique a été imprimée le 11/09/2023.
La validité de cette fiche peut être vérifiée sur http://extranet.copro.eu/

FICHE TECHNIQUE		
CODE RAPIDE	VERSION	VALIDITÉ
0649/0012	**6.0 - 15/06/2021**	**CERTIFIÉ**
TITULAIRE DU CERTIFICAT	UNITÉ DE PRODUCTION	NUMÉRO DE CERTIFICAT
TRADECC Terbekehofdreef 50-52 BE-2610 Wilrijk +32 38 28 94 95 info@tradecc.be	TENSAR INTERNATIONAL LIMITED Units 2-4, Cunningham Court, Shadsworth Business Park GB-BB1 2QX Blackburn +44 1254 262431 info@tensar-international.com	COPRO 649/24 Géogrilles

PRODUIT	
DÉNOMINATION OFFICIELLE	DÉNOMINATION COMMERCIALE
GÉOGRILLES POUR LE RENFORCEMENT DES FONDATIONS ROUTIÈRES	**TENSAR® RE520**

INSCRIPTION SUR LE PRODUIT

Chaque rouleau doit être pourvu d'une étiquette avec:
- nom du produit: Tensar® RE520
- COPRO 649/24
- code rapide fiche technique: 0649/0012
- CE 0799-CPD-110
- numéro du rouleau
- géogrille
- polymère: PE
- masse surfacique: voir caractéristiques

Sur la géogrille:
- code couleur: bleu

APPLICATION

- ☐ ~~CCT/TB 2015~~
- ☐ ~~SB 250 - versie 4.1~~
- ☐ ~~CCT Qualiroutes (2020)~~
- ☐ ~~PTV 824 (2.0)~~
- ☑ EN 13251 (2016)
- ☑ EN 13265 (2016)
- ☑ EN 13257 (2016)
- ☑ EN 13254 (2016)
- ☑ EN 13255 (2016)

Ce produit n'a pas été vérifié selon les documents de référence barrés ou n'y satisfait pas.

Utilisé: Le renforcement des sous-fondations type II ou des fondations d'agrégats.

COMMENTAIRES (CECI NE RELÈVE PAS DE LA SURVEILLANCE EXTERNE DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION COPRO)

POINTS PRIORITAIRES - ENCORE À CONTRÔLER PAR LE PRENEUR (NON LIMITATIF)

- Veuillez, lors de l'installation des géogrilles, vous assurer qu'il y ait un chevauchement suffisant
- Veuillez, lors de l'installation des géogrilles, prêter attention à l'orientation des géogrilles.
- Les géogrilles doivent être installés plat et sans vagues.
- Lors de chaque livraison les données sur le bon de livraison doivent être contrôlées.

MODE DE LIVRAISON

Geogrilles en rouleaux. Dimensions possibles: 1,3 x 75 m

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tensar® RE520 sont des géogrilles monolithiques rigides en PEHD avec des jonctions intégrales. Elles sont orientées dans une direction pour que les nervures en résultant aient un degré élevé d'orientation moléculaire qui continue à travers la zone du noeud intégral.

Personne de contact chez

*** COPRO:**	Kris Vandenneucker	+32 2 468 00 95	kris.vandenneucker@copro.eu
*** Titulaire du certificat:**	Luk Ottevaere	+32 38 28 94 95	luk.ottevaere@tradecc.be

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION	NORME	UNITÉ	VALEUR	MIN	MAX
Méthode de production			plaques perforées extrudées	-	-
Composition			PE	-	-
Masse surfacique	EN ISO 9864	g/m²	380	330	430
CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES	**NORME**	**UNITÉ**	**VALEUR**	**MIN**	**MAX**
Rigidité des jonctions			Complètement rigides	-	-
Résistance à la traction	EN ISO 10319		-	-	-
Sens production (MD) (*)		kN/m	57,0	52,8	-
Allongement à la force maximale	EN ISO 10319		-	-	-
Sens production (MD) (*)		%	11,0	8,0	14,0
Résistance à la traction à 2% d'allongement	EN ISO 10319		-	-	-
Sens production (MD) (*)		kN/m	-	12,0	-
Résistance à la traction à 5 % d'allongement	EN ISO 10319		-	-	-
Sens production (MD) (*)		kN/m	-	22,0	-
DURABILITÉ	**NORME**	**UNITÉ**	**VALEUR**	**MIN**	**MAX**
Durée de vie en service (sol: <25°C et 4 < pH < 9) (*)	Annex B norm d'appl.	ans	-	200	-
Durée maximale d'exposition (*)	Annex B norm d'appl.	jours/semaines/mois	-	-	1 mois

(*) Ces caractéristiques du produit sont une déclaration du producteur inspirée de sa déclaration de performance. Le titulaire du certificat déclare que les valeurs communiquées sont conformes à la déclaration de performance.

AUTHENTIFICATION

La certification COPRO du produit indique que sur base d'une surveillance externe périodique, un degré suffisant de confiance existe que le titulaire du certificat est en mesure de garantir de façon permanente la conformité du produit, comme déterminé dans les documents de référence et dans le TRA 24 (3.0).
Cette fiche technique contient les performances des caractéristiques qui sont déclarées par le producteur. La fiche technique est vérifiée par l'organisme de certification.
Le titulaire du certificat déclare livrer un produit qui est conforme à cette fiche technique, comme indiqué sur le bon de livraison.

En rendant une fiche produit disponible sous forme digitale, le producteur se déclare d'accord avec son contenu.

Nom: Barbara De Neef
Date: 10/06/2021

COPRO

Nom: Kris Vandenneucker
Date: 15/06/2021
Signature:

COPRO asbl - Z.1 Researchpark - Kranenberg 190 - B-1731
Zellik